

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
 ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
 SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 18 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. M. BAIL), Raphaël CHAUVOIS (P. Mme NAUDOT), Sophie BÖRNER (P. M. NOURRY), Yves MESLÉ (Mme SEGAUD CASTEX), Emmanuel TISON (P. M. GSELL), Nadia AOUED (P. Mme LHONNEUR) ;

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Divers :

CULTURE – LABEL NORMANDIE IMPRESSIONNISTE – PROJET 2024 ET DEMANDE DE SUBVENTION

DEL20230918_17	Présents : 22	Pouvoirs : 7	Abstentions :	Suffrages exprimés :29	Pour : 29	Contre :
----------------	---------------	--------------	---------------	------------------------	-----------	----------

Annexe : - convention

Rapporteur : Mme Miralles– VU en C° finances du 14/09/2023

Normandie Impressionniste a pour objet de concevoir, d'organiser et de susciter l'émergence d'un ensemble d'événements artistiques et culturels à vocation nationale et internationale dédié à la création artistique de l'impressionnisme à nos jours et de promouvoir toutes manifestations à cette occasion en tous lieux du territoire de la Normandie.

À l'occasion de la 5ème édition du festival Normandie Impressionniste qui aura lieu en 2024, le festival invite le public et les artistes à actualiser notre rapport au célèbre mouvement du XIXe siècle, qui opéra une véritable révolution artistique faisant encore écho aujourd'hui. La résonance contemporaine prendra une place encore plus importante dans l'édition 2024 qui célébrera les 150 ans de la première exposition impressionniste à l'atelier Nadar à Paris en 1874.

À cette occasion, plusieurs événements seront programmés dans différents lieux de la Normandie et le GIP Normandie Impressionniste apporte son soutien financier (subvention) et logistique (recherche de mécénat, communication sur les supports et les réseaux du label) dans le cadre de son label.

Le projet de la Commune de Ouistreham, « Les artistes sur la Côte de Nacre de 1800 à nos jours », a été retenu.

Aussi, afin de finaliser le partenariat et de profiter du soutien du label, **lu et entendu l'exposé, et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, APPROUVE** le principe d'adhésion au label Normandie Impressionniste et **AUTORISE** le Maire à signer la convention inhérente, jointe à la convocation, qui a pour objet notamment :

- D'une part, de définir les relations entre la Commune de Ouistreham et le GIP Normandie Impressionniste en vue de l'organisation de l'événement « Les artistes sur la Côte de Nacre de 1800 à nos jours » dans le cadre de la 5ème édition du festival Normandie Impressionniste ;
- D'autre part, de définir les modalités de versement du financement apporté par le GIP (subvention versée à la commune : max 5000€/16.95% des dépenses prévisionnelles).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE,
Romain BAIL



Affichée le
 Certifiée exécutoire le